



Procédure de recherche de paternité

Par **kmimi**, le **16/04/2008** à **19:37**

Bonjour!

je vis seule avec mon fils de 16 mois.

Son père m'a quitté à 3 mois de grossesse, j'ai fait un dépôt de plainte suite à des menaces qu'il m'a fait car il ne voulait pas reconnaître ma grossesse.

Puis j'ai accouché, il n'a pas reconnu son fils, mais il est venu la voir à 4 mois et demi et je l'ai pris en photo à cette occasion.

Puis il a définitivement disparu, changé d'adresse. J'ai entamé une procédure de recherche de paternité. L'avocat a envoyé une assignation, mais il est introuvable, je vais être convoquée à l'audience au tribunal. Mais comme le père sera absent, le juge ne pourra pas lui attribuer la paternité? Quelle sera la suite pour que mon fils soit reconnu, si son père est introuvable?

Merci de me répondre.